



CAATFA

DIVISION DU
PERSONNEL
SCOLAIRE



INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE DES CAAT

L'employeur parle de « flexibilité ». Ce qu'il veut vraiment dire, c'est :

Pas de limites sur la charge de travail

L'enjeu clé de cette ronde de négociations est l'amélioration de la charge de travail. La pierre angulaire de notre prise de position est le rapport conjoint unanime du Groupe de travail sur la charge de travail, qui dit clairement que la flexibilité ne doit pas être utilisée pour augmenter les charges de travail.

Les collèges ignorent ces recommandations. Au lieu de cela, ils veulent plus de « flexibilité » pour résoudre les problèmes concernant la charge de travail. Ce qu'ils ne vous disent pas, c'est qu'avec cette « flexibilité », il n'y aura AUCUNES limites sur la charge de travail.

Cela ne fait rien d'autre que nuire à la qualité de l'éducation dans nos collèges. Le Groupe de travail sur la charge de travail avait prévu cette éventuelle possibilité et avait recommandé des mesures de protection spécifiques.

Les collèges introduisent un nouveau système qui entame l'érosion de la formule servant à déterminer la charge de travail. Leur intention est d'accorder de plus en plus de place à ce système, jusqu'à ce que la formule servant ait disparu. C'est une attaque planifiée et délibérée sur tous les membres du personnel scolaire.

Ce n'est PAS un pas en avant dans l'amélioration de notre réseau collégial. C'est un pas de géant EN ARRIÈRE ... et les collèges veulent que vous l'acceptiez.

Le 10 février prochain, dites non aux concessions sur la charge de travail.

Votez pour rejeter l'offre de l'employeur.